

## Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 2 janvier 1882

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (22)

Collation 4 p. (152r, 153r, 154v, 155r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 2 janvier 1882, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/50629>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [2 janvier 1882](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)  
Lieu de destination Gérardmer (Vosges)  
Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

## Description

Résumé Sur l'affaire Boucher et Cie. Godin informe Tisserant qu'Esther Lemaire est décédée au mois d'août 1881 quand il se trouvait à Lausanne : elle aurait imposé à Émile Godin de se marier dans les six mois sous peine de perdre des droits ; Émile Godin souhaite obtenir son consentement pour se marier, consentement qu'il veut bien lui accorder à la condition d'un règlement à l'amiable d'une affaire de 7 ou 8 hectares de terres de l'association du Familistère qu'il détient indûment comme fermier. Il l'informe également qu'il a réussi à obtenir quittance de l'argent qu'il devait à son fils. Il signale à Tisserant qu'il a réglé son abonnement au journal *Le Devoir* pour 1880.

## Mots-clés

[Décès](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Boucher et Cie](#)
- [Forges et fonderies de Sougland](#)
- [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)
- [Sénart \[monsieur\]](#)

Œuvres citées [Le Devoir, Guise, 1878-1906.](#)

Lieux cités [Nancy \(Meurthe-et-Moselle\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

---